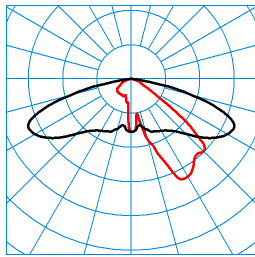


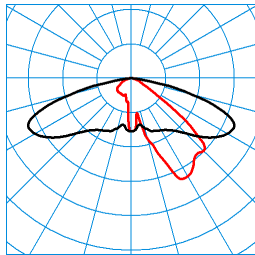
Poids

9,6 kg

courbes photométriques


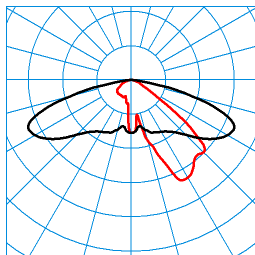
Publisca P2-AB2L-LR/5100-730 6G1S TX047765 ■ C0 - C180
■ C90 - C270

DIN 5040: A30
UTE: 1,00 G
CEN Flux Code: 35 74 97 100 100



Publisca P2-AB2L-LR/5100-730 6G1S ET (CLO end value) TX300348 ■ C0 - C180
■ C90 - C270





DIN 5040: A30
UTE: 1,00 G
CEN Flux Code: 35 74 97 100 100



Publisca P2-AB2L-LR/5100-730 6G1S ET (CLO initial value) TX300719 ■ C0 - C180
■ C90 - C270

DIN 5040: A30
UTE: 1,00 G
CEN Flux Code: 35 74 97 100 100

Accessoires commercialisés

| Article | Description |
|---|---|
|  0970/60 2223400 | Adaptateur de réduction, pour tête de mât Ø 60 mm. |
|  MLT ZAH p4 6818500 | Protection sur la face arrière pour les systèmes de lentilles MLT IQ. Accessoires pour une installation ultérieure en montage quadruple dans des luminaires extérieurs adaptés aux optiques à lentilles ABxL, SB3L, RB5L. |
|  MLT ZAS G4 p4 7851000 | Protection latérale pour systèmes de lentilles MLT IQ. Accessoires destinés à un montage ultérieur dans des luminaires extérieurs de type technique ou décoratif, aux optiques à lentilles ABxL, AMxL, SB3L, RBxL. |
|  Publisca ZP2D D680 26 6738500 | Surtoit pour luminaire extérieur Publisca P2, Ø 680 mm. |

Texte d'appels d'offres

Luminaire décoratif pour candélabre droit avec plaque de recouvrement plane, Embout de candélabre de forme trapézoïdale. Avec label intelligent permettant de consulter rapidement les informations sur les luminaires via code QR. Avec réduction de la puissance autonome via la phase de commande. La coupure d'une phase de commande permet de régler le flux lumineux du luminaire à 50 %. Luminaire pour candélabre droit et tête de candélabre Ø 76 mm. La fixation du candélabre s'effectue à l'aide de deux vis de fixation en acier inoxydable, selon la norme EN 60598-2-3. Convenant également à un montage sur des mâts à tête Ø 60 mm, au moyen des adaptateurs de réduction à commander séparément. Passer Mast auf Anfrage. Système optique réalisé en technologie Multi Lens. Optique du luminaire composée d'un système de lentilles hautement efficace, résistant aux UV et aux températures extrêmes. Avec répartition asymétrique extensive d'intensité lumineuse. Optimisé pour un alignement horizontal du corps de luminaire. D'autres faisceaux sont disponibles pour une adaptation flexible à des tâches d'éclairage personnalisées client. Le montage ultérieur d'un blindage arrière / latéral est possible en tant qu'accessoire à commander séparément. Avec 6 modules LED. Module LED composé de quatre LED, système optique compris. Flux lumineux du luminaire 5100 lm, puissance raccordée 50,00 W, rendement lumineux du luminaire 102 lm/W. Teinte de lumière blanc chaud, température de couleur (CCT) 3000 K, indice général de rendu des couleurs (IRC) $R_a > 70$. Tolérance de localisation chromatique (initialement MacAdam) ≤ 5 SDCM. Autres couleurs de lumière LED disponibles sur demande. Durée de vie assignée moyenne $L_{CL0} (t_q 25^\circ C) = 100.000$ h. La source lumineuse est remplaçable conformément aux exigences d'écoconception (Règlement (UE) 2019/2020). Corps de luminaire en aluminium moulé sous pression. Couleur anthracite (DB 703). Revêtement convenant à un climat maritime, sur demande. Classe électrique (EN 61140) : II, indice de protection (norme EN 60529) : IP23, Indice de protection du compartiment de la lampe : IP66, degré de résistance aux chocs selon la norme CEI 62262 : IK08. Mât disponible sur demande. Surface exposée au vent $F_w 0,090$ m². Poids: 9,6 kg. Platine-appareillage avec tous ses composants électriques et modules LED, montée sous forme de recouvrement supérieur du luminaire. Amovible depuis V2A après desserrage des quatre vis de fixation. Résistance aux ondes de choc 10 kV. Avec appareillage, commutable. Appareillage conf. au standard DALI 2 (EN 62386). L'appareillage est remplaçable conformément aux exigences d'écoconception (Règlement (UE) 2019/2020). Driver paramétrable avec maintien du flux lumineux (CLO). Puissance raccordée à la fin de la durée de

vie: 53,00 W. Le produit répond aux exigences essentielles des directives européennes applicables et de la loi sur la sécurité des produits et porte le marquage CE. Le luminaire est en outre certifié ENEC par un organisme de contrôle indépendant.

Remarque concernant la conception :

Le luminaire satisfait aux exigences de la norme EN 60598, il a été conçu pour des actions du vent selon la norme EN 1991 (Eurocode), la valeur de base maximale de la vitesse de référence du vent étant de 30 m/s (correspondant à la zone de vent 4 en Allemagne) dans la catégorie de terrain I. Il sera tenu compte d'une charge de neige (maximale de 1 kN/m²) et d'un givrage (maximal de 2 cm) pour une hauteur utile conforme aux instructions de montage. Il ne sera pas tenu compte de sites exposés (ponts, montage sur des bâtiments ou directement près de voies ferrées). Il ne sera pas tenu compte des charges d'impact. Instructions de démontage (PDF) du produit disponibles sur : <https://www.trilux.com/EcoDesign>

EPREL - Registre européen de l'étiquetage énergétique des produits

Classe d'efficacité énergétique

Référence du modèle

D

86004976-00